

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux-Technowest
- Plan d'actions 2006 et participation au financement de la pépinière/incubateur
A.S.D - Budget prévisionnel - Approbation - Confirmation - Décision -
Conventions - Avenant - Autorisations.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux-Technowest a pour objectif la valorisation des compétences aéronautiques et spatiales de l'agglomération. Depuis 2004, cette association poursuit deux objectifs, d'une part en dynamisant la structure et en développant l'animation économique de terrain à destination des P.M.E./P.M.I. et d'autre part en animant une pépinière-incubateur dédiée aux métiers du secteur Aéronautique/Spatial/Défense (A.S.D.).

Par délibération N° 2004/0161 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur le principe d'un partenariat sur la période 2004-2006 avec cette association. Cette décision a fait l'objet de la signature d'une convention sur la période 2004-2006, précisant que les modalités de conditions d'un partenariat à partir d'un programme d'actions et de budgets pluriannuels.

De plus, lors de sa séance du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a approuvé, par délibération N°2004/0739, les perspectives de développement de la politique technopolitaine, et notamment l'accompagnement financier de cette structure.

Pour mémoire, en 2004, le montant de la participation communautaire s'est élevé à 100 000 € et 110 000 € en 2005, sachant que 15 000 € en 2004 et 25 000 € en 2005 du montant de cette subvention étaient destinés à la création et au développement de la pépinière incubateur dédiée aux métiers du secteur A.S.D.

La convention pluriannuelle en cours d'exécution, prévoit que l'association présente à la Communauté Urbaine son programme d'actions et son budget prévisionnel au titre de l'exercice en cours, l'adoption de ces documents étant un préalable au déroulement de la convention, notamment pour ce qui concerne les modalités de règlement de la subvention communautaire.

A – Programme d'actions 2006 :

1 – Animation de la Technopole :

L'objectif de l'association est d'amplifier l'accompagnement auprès d'un nombre de plus en plus important de projets. Ainsi, Bordeaux-Technowest met en place des actions d'accompagnement de projets innovants, (aide à l'implantation, élaboration de business plan, relais entre institutionnels et industriels), participation à l'organisation d'évènements et de manifestations, intensification des actions de transfert technologique en collaboration avec les grands groupes aéronautiques. Grâce au développement de partenariats, Bordeaux-Technowest souhaite continuer en 2006 une démarche d'échanges entre tous les intervenants.

Par ailleurs, une action spécifique sera menée pour la prospection de projets innovants en partenariat étroit avec l'association Bordeaux-Unitec. Il s'agit d'un travail d'identification de prospection et d'argumentation personnalisée qui sera porté par le Cabinet Nodal Consultants, société de conseil et d'expertise reconnue en stratégie de développement par l'innovation technologique, en vue de favoriser l'implantation d'entreprises innovantes sur le territoire de Bordeaux-Technowest dans le domaine aéronautique/spatial/défense.

2 - Le développement économique :

Il s'agit de développer l'animation économique sur le territoire afin que Bordeaux-Technowest joue un rôle pivot vis-à-vis des chefs d'entreprises dans leurs projets d'investissement. L'association souhaite s'imposer comme outil de développement économique au service de la Communauté Urbaine en mettant ses compétences à disposition des chefs d'entreprises, des créateurs et repreneurs d'entreprises ainsi que porteurs de projets pour les accompagner dans leur développement et/ou leurs problématiques (une cinquantaine de dossiers ont été étudiés en 2005).

3 – Les projets collectifs :

Ils concernent la mise en place d'une plateforme numérique CATIA, la création d'une plateforme mutualisée Mécatronique, qui vise particulièrement l'accompagnement d'entreprises du secteur A.S.D., le programme C.V.T.I. (Centre de valorisation des techniques industrielles) qui concerne la mise en œuvre d'un concept innovant de transfert de technologies visant à stimuler la création d'activités à partir de la recherche des groupes industriels.

4 –Le projet Aeroparc :

Bordeaux-Technowest participe aux travaux menés en faveur du développement d'un projet de création du parc technologique Aéroparc initié sur les communes de Mérignac, Saint Médard en Jalles et du Haillan et dédié aux entreprises du secteur Aéronautique/Spatial/Défense. En 2006, cette opération entre dans sa phase de conceptualisation, aménagement et commercialisation. Dans l'attente de la création d'une association spécifique qui portera ce projet, l'association Bordeaux-Technowest mènera les actions nécessaires pour sa réalisation.

5 – La pépinière/incubateur :

L'objectif de l'association est de faciliter la création et le développement de projets innovants par la mise en œuvre d'une large interaction des compétences industrielles et par la mise en place de réunions thématiques, d'animations, d'études d'observation et d'approfondissement de ces projets. Actuellement 11 créateurs d'entreprises et 6 porteurs de projets innovants travaillent au sein de Bordeaux-Technowest.

B – BUDGET PREVISIONNEL 2006

Dépenses	Technopole	Pépinière	Projets collectifs	Dév.Eco	Technoparc
Salaires	132 000	60 000	23 448	38 000	32 000
Loyers	27 800	85 200			
Chef de projet	16 000	1 500		2 500	1 000
Location mobilière					25 000
Rémunération incubée			35 000		
Consultants	20 000		20 691		
Communication	6 200	3 000	6 000	500	5 000
Mission-déplacements	5 612	2 000	6 000	800	5 000
Réception restaurant	1 650	1 000	500	500	1 000
Carburant	1 500	1 000	210	150	600
EDF GDF	1 700	1 000		100	500
KPMG	3 000	1 000			1 500
Fournitures	3 500	1 500		1 000	1 000
Autres	24 300	65 500	213 668	2 450	4 400
Etude NODAL	57 408				
Etudes externes					8 000
TOTAL	300 670	222 700	305 517	46 000	85 000

Recettes	Technopole	Pépinière	Projets collectifs	Dév. Eco	Technoparc
Communes	51 270	30 200	22 800	27 000	5 000
Mérignac Aeroparc					10 000
C.U.B. Aeroparc					30 000
Région Aeroparc					30 000
Communauté Urbaine	90 000	30 000			
Conseil Régional	60 000	20 000	53 025		
Conseil Général	15 400		33 708	19 000	10 000
FEDER	35 000		10 230		
C.U.B étude NODAL	24 500				
REGION étude NODAL	24 500				
Incubés		2 500			
F.S.E.		50 000	53 841		
Groupes aéronautiques		28 000			
Loyers		62 000			
FRED			56 746		
Autres			75 166		
TOTAL	300 670	222 700	305 517	46 000	85 000

L'accompagnement financier de cette association contribue à l'enrichissement du potentiel technopolitain de l'agglomération bordelaise et s'inscrit également dans un soutien aux infrastructures d'accueil d'entreprises innovantes et de haute technologie.

Aussi, considérant d'une part l'approbation des perspectives de développement de la politique technopolitaine sur la période 2004-2006, la convention pluriannuelle en cours sur la période 2004-2006 et le plan d'actions ainsi que le budget prévisionnel présentés au titre de 2006 par l'association Bordeaux-Technowest, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme d'actions de l'association Bordeaux-Technowest au titre de l'exercice 2006,

- **CONFIRMER** :

- l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de **85 000 €** au bénéfice de l'association Bordeaux-Technowest sur un programme d'actions, d'un montant 300 670 €,

- et l'attribution d'une subvention de **25 000 €**, destinée au développement de la pépinière/incubateur dédiée aux métiers du secteur A.S.D sur un budget prévisionnel de 222 700 €,

- **DECIDER** : l'attribution d'une subvention d'un montant de **30 000 €** sur un budget prévisionnel de 85 000 € pour la réalisation des missions liées à la création du parc technologique AEROPARC:

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer :

- l'avenant à la convention pluriannuelle de association Bordeaux-Technowest
- la convention 2006 relative à la pépinière/incubateur.
- la convention 2006 relative au parc technologique Aéroparc.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006**

